



Pau le 3 novembre 2020

LETTRE OUVERTE AU PREMIER MINISTRE

Pour la réouverture des commerces de proximité et de centre-bourg

Monsieur le Premier Ministre,

La dégradation de la situation sanitaire en France a conduit le Président de la République à décider d'un deuxième confinement pour ralentir la propagation du virus. Nous ne discutons pas cette décision difficile même si elle impactera durablement les entreprises, et notamment les TPE et PME, malgré les accompagnements financiers exceptionnels prévus par l'Etat.

Nous souhaitons néanmoins attirer votre attention et celle de votre Gouvernement sur la situation des commerces de proximité dits « non essentiels ».

Les commerces de proximité sont rompus à la concurrence des grandes et moyennes surfaces et à celle, plus sévère, des plateformes de commerce en ligne. Maintenir les commerces de proximité fermés et restreindre l'activité des commerces généralistes c'est inciter les consommateurs à se détourner du commerce traditionnel, c'est condamner à terme toute une chaîne de valeur composée essentiellement de TPE, PME et PMI françaises.

Le Président de la République a maintes fois prévenu les Françaises et les Français qu'ils devraient « *vivre durablement avec le virus* », et c'est pourquoi il a exhorté les chefs d'entreprise à ne pas renoncer.

Monsieur le Premier Ministre,

Parce que les commerçants ont entendu le Chef de l'Etat et qu'ils ne veulent pas renoncer,

Parce qu'il est établi que 80% des contaminations se font dans la sphère privée et que les commerces de proximité ne sont pas des lieux de forte concentration de population,

Parce que le système de « click and collect » qu'il faut sans aucun doute promouvoir, ne générera qu'un chiffre d'affaires marginal,

Parce qu'attendre le 12 novembre pour une éventuelle révision de votre position, c'est accepter de se priver, en cette période d'avant fêtes de fin d'année, d'une part vitale de chiffre d'affaires pour de nombreux commerces de proximité spécialisés,

Parce que les commerces de proximité sont la vitalité des centres-villes et centres-bourgs et qu'ils contribuent à la cohésion sociale,

Parce que la fermeture des commerces de proximité risque de les conduire à la faillite, malgré les aides annoncées,

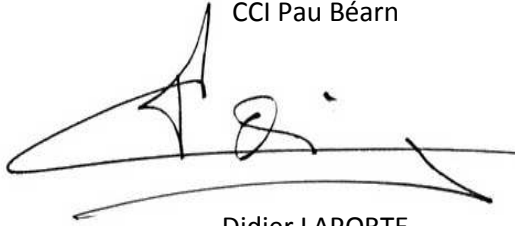
Parce que d'autres pays européens, comme l'Allemagne, ont décidé de laisser ouverts leurs commerces de proximité,

Parce que les commerces de proximité ont mis scrupuleusement en œuvre les protocoles sanitaires, fait respecter les règles de distanciation et qu'ils sont prêts à renforcer si besoin les mesures de sécurité sanitaire pour protéger leurs clients et leurs collaborateurs,

Nous sollicitons la réouverture dans les meilleurs délais de l'ensemble des commerces de proximité.

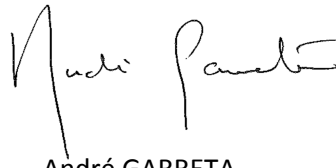
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération,

Le Président de la
CCI Pau Béarn



Didier LAPORTE

Le Président de la
CCI Bayonne Pays Basque



André GARRETA

Le Président de l'Association
des Maires et Présidents de
Communautés des P-A



Alain SANZ